



SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS A DOMICILE

Le Trait d'Union – 29B avenue des Sources 69009 LYON
Tél. 04 78 43 21 60 – Fax 04 72 17 98 30 – Courriel : sessad@arimc-ra.org
427 rue Dechavanne 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
Tél. 04 74 02 64 20 – Fax 04 74 02 64 21 – Courriel : sessad.villefranche@arimc-ra.org

PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL de la VIE SOCIALE

Il s'est réuni le mercredi 15 septembre 2010, de 18 heures à 21 heures, dans les locaux de l'Antenne de VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE – 427 rue Dechavanne.

<u>Présents</u> :	Monsieur MIARA	(Représentant les parents)
	Madame ESPEJO	(Représentant les parents)
	Madame DIOP	(Représentant le personnel)
	Madame SAINT BONNET	(Représentant le personnel)
	Madame DESFOURS	(Représentant la Mairie du 9 ^e)
	Monsieur FIORENZANO	(Représentant Madame L'Inspectrice d'Académie)
	Madame PORTALIER	(Directrice)
	Monsieur THIEFFRY- invité	(Chef de service)
<u>Excusées</u> :	Madame BRUNELLO-JEANDEL	(Représentant les parents)
	Madame RICOL	(Représentant l'ARIMC)

Secrétaires de séance : Brigitte SAINT BONNET et Claire PORTALIER.

DATES A RETENIR

☞ *SAMEDI 20 NOVEMBRE 2010 : rencontre annuelle des familles des deux Antennes, à VILLEFRANCHE.*

☞ **MERCREDI 19 JANVIER 2011 : réunion du Conseil de la Vie Sociale.**

Les parents visitent les locaux.

PIQUE-NIQUE / SPECTACLE DU SAMEDI 9 OCTOBRE 2010

Organisé par les parents du CVS, il se déroulera au même endroit : « Les Cartières » à CHAPONOST. Les invitations ont été envoyées par mail. Un rappel sera fait auprès des familles.

Le début est à 11 heures 30 et la participation est de 2,50 € par personne.

Les parents du CVS invitent les professionnels du SESSAD avec leur famille.

Le SESSAD assurera la logistique. Les tables seront disposées en U.

Marcellin GRIOTTIN nous offrira, à l'apéritif, au buffet et au dessert, un spectacle d'histoires contées et jouées, connues et moins connues, mais aussi détournées comme, par exemple, "le petit cépou" ou "le petit chaperon vert". Ce sont des histoires pour rire et rêver

Madame ESPEJO se chargera de l'apéritif : jus de fruits et marquise.

Chacun apportera un mets pour un pique-nique partagé.

RENCONTRE ANNUELLE DES FAMILLES DES DEUX ANTENNES LE SAMEDI 20 NOVEMBRE 2010

La mairie de VILLEFRANCHE met à notre disposition, gracieusement, deux salles : une grande de 300 places et une petite de 55 places, à la Maison des Familles.

Ce même jour, en centre-ville, se déroulera la fête du Beaujolais nouveau, qui n'empêchera pas les parents de l'Antenne de VILLEFRANCHE qui le souhaitent d'être présents. La date n'a donc pas été modifiée, d'autant qu'il aurait été impossible de trouver une salle à une autre date.

Le SESSAD assurera la logistique.

L'organisation de la journée sera identique aux années précédentes :

- préparation de la salle à partir de 9 heures,
- accueil à 9 heures 30,
- discussion de 10 heures à 12 heures,
- repas partagé,
- film du camp de juillet à 13 heures 30.

Après la transmission d'informations générales, la discussion dont le thème est : « Le poids du soin », se déroulera en grande assemblée. Monsieur MIARA lancera le débat.

LOCAUX DE L'ANTENNE DE LYON

Après le vendeur, le compromis de vente a été signé par Monsieur JUNCKER, Directeur Général et Gérant de la SCI NOLY, le 21 juillet 2010.

Le coût total de l'acquisition est de 477 700 €, droits d'enregistrement (29 700 €) inclus. Budget des travaux d'aménagement : 100 000 €.

Ce montant comprend l'acquisition d'un plateau de 381,50 m² et de treize parkings, dont trois seront transformés en deux places pour personnes à mobilité réduite.

L'Assemblée Générale des copropriétaires a donné les autorisations demandées concernant les travaux d'ouverture de la façade et l'installation d'un Etablissement Recevant du Public (ERP).

La Mairie de LIMONEST a donné l'autorisation d'effectuer les travaux d'ouverture de la façade. Le dossier pour la création d'un ERP a été déposé.

Le déménagement devrait se situer en début d'année 2011.

Monsieur MIARA, au vu du budget serré, propose l'aide des parents pour le déménagement.

Les locaux actuels (aux Sources) restent à louer : leur location et les charges seront à la charge du SESSAD jusqu'à juin 2012. Le CVS alerte les parents et leur demande de diffuser cette information, afin d'aider à trouver, rapidement, un repreneur ou un successeur.

POINT SUR LE PROJET DE SERVICE ACTUALISE

Le texte a été remanié à plusieurs reprises, afin de respecter la trame associative : sommaire et contenu. Il sera diffusé dès qu'il sera mis en forme avec la charte graphique retenue.

Le Livret d'Accueil et le Règlement de Fonctionnement sont en chantier. Tous ces documents sont en lien.

RENOUVELLEMENT DU CVS EN DECEMBRE 2010

Monsieur MIARA propose que l'on en parle lors du pique-nique du 9 octobre. Les appels à candidature seront lancés ensuite, afin qu'une présentation des candidats puisse se faire lors de la rencontre annuelle des familles du samedi 20 novembre 2010.

Rappel : Extrait du Règlement Intérieur du CVS

Article 8 : Composition du Conseil de la Vie Sociale.

- 1° Deux représentants des personnes accueillies (voix délibératives).
- 2° Deux représentants des familles ou des représentants légaux (voix délibératives) et leurs suppléants (voix consultatives).
- 3° Un représentant du personnel (voix délibérative) et un suppléant (voix consultative).
- 4° Un représentant de l'organisme gestionnaire (voix délibérative).
- 5° Un représentant de la Mairie du 9° arrondissement de LYON et un représentant de la Mairie de VILLEFRANCHE (voix consultatives).
- 6° Un représentant du conseil municipal des jeunes et son suppléant (voix consultatives).
- 7° Un représentant de l'Education Nationale (voix consultative)
- 8° Le directeur du Service (voix consultative).

Tous les membres (titulaires et suppléants) sont conviés à participer aux réunions.

Article 18 : peut être candidate pour représenter les usagers au Conseil, toute personne âgée de plus de onze ans prise en charge.

QUESTIONS DIVERSES

- **Budget du SESSAD** : les propositions budgétaires de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour l'exercice 2010 ne prennent pas en compte le surcoût lié à la revalorisation des indemnités kilométriques (avenant de février 2009). Un recours a été effectué.

Afin de limiter un déficit prévisible sur cette ligne budgétaire, la directrice a pris des mesures d'organisation drastiques et imposé une gestion encore plus rigoureuse qu'auparavant des déplacements des professionnels du SESSAD, afin de réduire les distances parcourues. Ces mesures génèrent une souplesse moindre dans les emplois du temps, ce qui requiert de la part des parents et des établissements scolaires un peu de compréhension. In fine, il serait dommageable de ne plus pouvoir assurer notre mission.

En attendant la réponse de l'ARS, nous sommes, d'ores et déjà, contraints de limiter notre périmètre d'intervention. Les restrictions budgétaires actuelles ne nous permettent plus de répondre à des demandes d'accompagnement géographiquement éloignées de chaque Antenne. A terme, l'accompagnement du SESSAD risquerait d'être fonction non pas des besoins des enfants, mais de la proximité ou de l'éloignement de leur lieu de scolarisation et d'habitation.

D'autre part, une dotation non pérenne avait été acceptée les deux dernières années, ce qui nous avait permis de diminuer le montant de la participation des parents au camp de juillet. Cette dotation a été supprimée et, si notre recours n'aboutit pas, cette participation devra être augmentée.

- **Transports scolaires** : l'arrivée d'un nouveau prestataire a compliqué la mise en place des trajets de certains enfants. Il faut noter que le Conseil Général a été réactif à la demande des parents et du SESSAD.

- Pour l'instant, il n'y a pas de suite à la rencontre avec la MDPH et l'ARS concernant la **mission d'expertise**. D'autre part, la MDPH a beaucoup de retard dans le traitement des dossiers.

- Une Journée d'information et d'échanges à l'intention de nos partenaires professionnels actuels est prévue le mercredi 20 octobre 2010.

- **Activités éducatives pour les adolescents**, en réponse à la question d'un parent, le projet de week-end n'est pas abandonné. Cependant, sur l'Antenne de Lyon, l'un des postes d'éducatrice risque d'être vacant pendant quelques semaines, ce qui ne permet pas de finaliser certains projets. D'autre part, il est prévu un atelier « relooking » pour les filles et les garçons.

La collation partagée, chacun ayant apporté un plat, a été fort appréciée et sera reconduite sous cette forme.

**La date de la prochaine réunion du CVS est fixée le : mercredi 19 janvier 2011, à LYON
..... ou à LIMONEST.**

Les parents élus rappellent qu'ils peuvent être sollicités et qu'ils feront remonter vos questions et vos propositions, le cas échéant, pour en débattre en CVS.

⇒ cvs.sessad@arimc-ra.org

⇒ Coordonnées des représentants des parents

- **Monsieur MIARA, Président : 04 78 05 43 75 – 06 09 10 59 20**

- **Madame BRUNELLO-JEANDEL : 06 23 22 52 22**

- **Madame ESPEJO : 04 78 25 93 98**

- **Madame RICOL : 04 78 87 06 83**

Le Président du CVS,
Bruno MIARA.